

Projet de STRUCTURE 2022 - 2026



Mission Locale
Montpellier
Méditerranée Métropole



Une volonté

Dans une dynamique de changement et d'adaptation la Mission Locale a fait le choix de fixer sa stratégie par la rédaction de son projet de structure.

Ce document est porté par l'ensemble des forces vives de la structure. Il a été conçu de manière collaborative et a permis d'interroger nos pratiques, habitudes avec pour objectif de dessiner les contours de la Mission Locale de demain.

Ce projet de structure permet de positionner la Mission Locale dans son environnement institutionnel et d'indiquer sa stratégie et les objectifs visés à court et moyen termes.

Il constitue aujourd'hui un document de référence pour les équipes qui contribuent régulièrement à sa révision.

Le projet de structure donne ainsi une lisibilité de ce qu'est la Mission Locale et de ce qu'elle veut devenir.

François RIO, Président

Abder ABOUITMAN, Directeur Général

Sommaire

4 à 5

Le cadre

12 à 13

Les réussites

6 à 7

L'adn

14

La stratégie

8 à 9

La mission de Service Public

15 à 16

L'opérationnel



LA MISSION LOCALE DES JEUNES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

QUI SOMMES NOUS

La MLJ3M est une association de loi de 1901, qui facilite l'accès à l'autonomie de tous les jeunes de 16 à 25 ans de Montpellier Méditerranée Métropole sortis du système scolaire.

Les professionnels accompagnent les jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle en prenant en considération l'ensemble des problématiques qu'ils rencontrent, dans tous les domaines de la vie quotidienne et pouvant constituer des freins au parcours d'insertion: emploi, formation, logement, santé, culture, citoyenneté

NOTRE VOCATION

Association investie d'une mission de service public de proximité, nous accompagnons les jeunes vers l'emploi et l'autonomie en construisant des parcours personnalisés spécifiques à l'ensemble de leurs besoins et aspirations.

Experts et acteurs au sein de réseaux institutionnels, professionnels et associatifs nationaux et locaux, nous fédérons des partenaires autour d'actions et de projets locaux et nous contribuons à la mise en oeuvre et à l'évolution des politiques publiques.

Nous concourons à donner une place à chaque jeune dans la société en favorisant le lien social et sociétal et le développement économique des territoires.

NOTRE AMBITION

Une Mission Locale attractive, reconnue par les jeunes et les entreprises pour son accessibilité, son utilité, sa qualité et son efficacité, qui dispose d'une organisation et d'une offre de services lisible, souple, évolutive et innovante.

Une Mission Locale en synergie avec ses partenaires, associée aux décideurs dans la réflexion et l'élaboration des politiques jeunes.

Une équipe de professionnels engagés, sereins, solidaires qui disposent de moyens adaptés et qui s'épanouissent dans la réalisation des projets de la Mission Locale et des jeunes.



1983
Création de la PAIO, rattachée à la Ville de Montpellier.
L'équipe se compose de 4 agents de la Mairie.

Contexte :
1981 - Rapport de M. Bertrand SCHWARTZ
1982 - Création des Missions Locales et PAIO
1983 - Délégation Interministérielle à l'Insertion des jeunes

1997
La PAIO devient la MLI (Mission Locale d'Insertion - Montpellier)
L'équipe se compose de 8 agents de la Mairie, 1 salariée et intervient sur 12 communes.

Contexte :
1993 - Loi quinquennale de décentralisation (perte de la compétence formation de la MLI, déléguée à la LEF)
1997 - Démarrage du dispositif «Emplois Jeunes»

2002
La MLI devient MLJAM (Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier)
L'équipe se compose de 31 personnes et intervient sur 38 communes.

Contexte :
2002 - Elections présidentielles
2002 - Dissolution DIJ

2005
Mise en oeuvre du CIVIS et de la compétence formation
L'équipe se compose de 65 personnes.

Contexte :
2004 - Plan de Cohésion Sociale et démarrage du CIVIS
2005 - Insertion des ML dans le Service Public de l'Emploi (Code du Travail)
2005 - Création des Missions Locales et PAIO

2012
Mise en oeuvre des Emplois d'Avenir
L'équipe se compose de 74 personnes.

Contexte :
2012 - Elections présidentielles
2012 - Les Missions Locales ont 30 ans
2012 - Loi 1189 - Création des Emplois d'Avenir (les ML et Pôle emploi signataires)

2014
Expérimentation ADIR
La MLJ lance l'Accompagnement Dynamique pour une Insertion Réussie financé par l'IEJ
L'équipe se compose de 74 personnes.

Contexte :
2014 - Elections municipales
2014 - Réforme de la formation professionnelle (CPF, CEP ...)

2015
La MLJAM devient la MLJ3M (Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole)
Mise en oeuvre de la GJ
L'équipe se compose de 93 personnes.

Contexte :
2013 - Plan pluriannuel contrat la pauvreté et l'exclusion création de l'expérimentation Garantie Jeunes qui sera étendue à tout le territoire en 2015.

2022
Le Contrat d'Engagement Jeune remplace la GJ
L'équipe se compose de 176 personnes.

Contexte :
2022 - L'Etat lance une démarche de simplification de l'accès au service public de l'emploi avec France Travail

GOUVERNANCE

ÉLUS

MONTPELLIER

MEDITERRANEE METROPOLE

François RIO*

Conseiller de Montpellier 3M,
délégué à l'insertion
Maire de saint Jean de Védas

Clara GIMENEZ*

Vice-Présidente de Montpellier 3M
Présidente déléguée commission Politique
de la Ville et Cohésion Sociale
Conseillère municipale de la Ville de
Montpellier

Hind EMAD*

Vice-Présidente de Montpellier 3M
Présidente déléguée commission
Développement économique et numérique
Conseillère municipale de Montpellier

Véronique BRUNET*

Conseillère de Montpellier 3M
Adjointe au maire de Montpellier

William ARS*

Conseiller de Montpellier 3M, délégué
au développement et optimisation des
financements européens, évaluation
des politiques publiques (Délégation de
rattachement : Finances, Politiques contractuelles
et coopération avec les communes)
Maire de Cournonterral

Joël RAYMOND*

Vice-Président de Montpellier 3M,
délégué commission ressources humaines
et dialogue social
Maire de Montaud

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Manar BOUIDA*

Conseillère départementale du canton de
Montpellier 1

Sébastien CRISTOL*

Conseiller départemental du canton
Montpellier 5

REGION OCCITANIE

Sébastien DENAJA* - Conseiller Régional

SERVICES DE L'ÉTAT

Nicolas CADENE

Directeur départemental de l'emploi et des
solidarités - DDETS

Eve DELOFFRE*

Adjointe du Directeur départemental de
l'emploi et des solidarités - DDETS

Philippe SOURSOU*

Directeur Territorial - Pôle Emploi l'Hérault

Catherine COME

Directeur des service départementaux de
l'éducation nationale - DSDEN

Nicolas GINOUX*

Directeur de la protection judiciaire de la
jeunesse - DPJJ

PARTENAIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE FORMATION

ADOMA, Emmanuelle GREGORIS - Présidente

AFPA, Célia BOGARD - Directrice*

APIJE, Christine BEZINA - Directrice

AQUARIUS, Stéphane TAILLEFER - Directeur

AVEC, Kheira TEMINI - Directrice

AXENTS, Fred NZOMONO - Directeur

BGE, Nathalie CAZALS - Directrice

CFA BTP OCCITANIE, N. RENCKLY - Directrice

CEMEA OCCITANIE, F. MOREAUX Directeur

CENTRE APAJ, Céline DELAY - Responsable

CODES, Raphaëlle GHOUL - Directrice

DEFI, Boumedienne BENALI - Directeur

ECHO VISUEL, Caroline MAZEL - Directrice

ESSOR, Annabel VIGIER - Directrice

FACE HERAULT, Caroline CAZI - Directrice

GAMMES SAP, Alain LEFEVRE - Directeur

**HABITAT JEUNES MTP, CASTELLANE,
FONCARRADE, OCCITANIE et
SERVICES ASSOCIES**, D. SIMON - Directrice

IPEICC, Fatia SCHLICHT - Présidente

KAÏNA TV, Akli ALLIOUAT - Directeur

KANGOUROU KIDS,
Sandie KUNTZMANN - Directrice

LA POSTE

Anne Valérie CRESPO - Déléguée RSE Occitanie*

MUC, Amandine LEGER - Directrice

NOUAS, Abdelhak HARRAGA - Directeur

OPCO EP, Philippe MAZZA - Directeur

OCTOPUS, Jean- Michel FORN - Directeur

PLANNING FAMILIAL,
Carine FAVIER - Présidente

PURPLE CAMPUS,
Dominique CRAYSSAC - Directeur

RESURGENCES 34,
Chantal BIARD - Directrice

SOLIDARITE DOM TOM,
Jacqueline COUILLEZ - Présidente

UFOLEP, Henri QUATREFAGES - Président

UNI'ONS, Habib DECHRAOUI - Directeur*

VACANCES EVASION,
Jean-Marc MAHE - Directeur

VIA VOLTAIRE, Delphine ROUX - Directrice

ZEPHYR ET MAELSTROM,
Yatto TITAH - Directrice

BUREAU



**François
RIO**
Président



**Clara
GIMENEZ**
Vice Présidente



**Manar
BOUIDA**
Secrétaire



**Véronique
BRUNET**
Trésorière

FINANCEMENTS 2023

75,8 % ÉTAT

7,8 % MONTPELLIER
MÉDITERRANÉE
MÉTROPOLE

5,8 % FRANCE
TRAVAIL

4,9 % RÉGION
OCCITANIE

4,2 % EUROPE

0,8 % DÉPARTEMENT
HÉRAULT

0,8 % AUTRES
(Organismes publics)

* Membre du Conseil d'Administration



CE QUI NOUS DÉFINIT

*Construire
ensemble une
place pour
tous les jeunes*

Charte nationale des Missions Locales - 1990

LES FONDAMENTAUX

«Construire une place pour tous les jeunes relève d'une double exigence de justice sociale et de développement économique.

Faciliter la transition professionnelle et lutter contre l'exclusion des jeunes requière la mobilisation de tous : jeunes, élus, services publics, entreprises [...] Ainsi chaque jeune devient acteur de sa propre insertion dans la cité et dans l'emploi.

Cette mobilisation au plus près des jeunes est engagée depuis 1982, à la suite du rapport de Bertrand Schwartz.»

Extrait de la Charte Nationale des Missions Locales adoptée le 12/12/1990.

LE PROTOCOLE 2010

«Inscrites dans le Code du travail aux articles L5314-1 et s. et partie intégrante du service public de l'emploi, depuis 2005, les Missions Locales renouvellent un engagement commun et ambitieux pour le réseau avec le protocole 2010. Il constitue par ailleurs, avec la Charte de 1990, la référence commune et explicite des statuts de chacune des Missions Locales.»

Extrait du Protocole des Missions Locales 2010

LE CADRE COMMUN DE RÉFÉRENCE

Le cadre commun de référence de l'offre de service des Missions Locales a été formalisé en 2018. Il s'inscrit dans une démarche globale, qui prend appui à la fois sur le cadre institutionnel des Missions Locales et sur le projet stratégique tant du réseau que des structures.

Il définit l'identité des Missions Locales, leur mode de gouvernance, leurs valeurs, leurs engagements et s'inscrit dans la perspective d'une démarche d'évaluation interne de la qualité des actions.

Il a vocation à faciliter la communication sur l'action de chaque Mission Locale, à renforcer la dynamique de réseau et à servir d'appui à la définition du projet de la Mission Locale sur son territoire, dans le cadre de son réseau local, régional et national.

Il s'articule autour de 3 axes :

- La gouvernance des Missions Locales
- Le projet de la Mission Locale sur son territoire
- L'offre de service des Missions Locales

unml.info/centre-de-ressources

ACCUEILLIR
INFORMER

REPERER
MOBILISER

ORIENTER

ACCOMPAGNER
LES PARCOURS

ACCOMPAGNER
LES ENTREPRISES



LA LABELLISATION

En 2022, le réseau s'est engagé dans une démarche de labellisation qui vise à formaliser le processus d'amélioration continue de la qualité des services rendus aux jeunes au sein des Missions Locales, des Associations régionales (ARML) et de l'Union nationale (UNML) et de garantir la conformité des prestations délivrées et l'égalité de traitement des demandes.



NOS VALEURS NOS ENGAGEMENTS

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

La Charte «Les valeurs qui encadrent nos pratiques et notre action» a été conçue collectivement en 2010 et se veut être un outil de référence pour les professionnels de la Mission Locale, garantissant notre éthique. Elle compile et définit les 9 valeurs qui doivent guider notre quotidien entre collègues comme auprès des jeunes et de nos partenaires.

RESPECT
BIENVEILLANCE

HONNÊTETÉ
INTEGRITÉ
LOYAUTÉ

RESPONSABILITÉ

CONFIANCE

CONFIDENTIALITÉ

TOLÉRANCE

ÉGALITÉ

COLLABORATION
COOPÉRATION

PARTAGE
COMPLEMENTARITÉ

LAÏCITÉ

Le principe constitutionnel de laïcité, garantit la liberté de conscience, assure aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions et permet [...] et l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou de conviction. En tant que Service Public, les personnels de la Mission Locale sont tenus de respecter leur devoir de stricte neutralité dans l'exercice de leurs fonctions.

ÉGALITÉ & LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Respecter l'égalité de traitement, favoriser le pluralisme et rechercher la diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières est un facteur de progrès pour notre structure. Cette démarche contribue à notre efficacité et à la qualité de nos relations sociales. De plus, elle participe à la mise en œuvre de nos missions fondamentales vis à vis de nos publics et partenaires. L'égalité de traitement est une exigence à laquelle nous devons tous adhérer.



UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC ...

Dans le cadre de sa mission de Service Public, la Mission Locale met en oeuvre les dispositifs nationaux et locaux d'accompagnement des jeunes :

Le PACEA

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie est un parcours d'insertion professionnelle sur mesure permettant d'accéder à l'autonomie et à l'emploi du jeune.

Il s'agit d'un contrat d'engagement réciproque (Mission Locale/Jeune) après un diagnostic réalisé avec un conseiller au regard des attentes et du projet du jeune. Cet accompagnement peut durer jusqu'à 24 mois consécutifs et se décompose en différentes phases qui peuvent comporter des :

- périodes de formation
- situations professionnelles
- actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel

En fonction de sa situation, une allocation destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion peut être accordée au jeune.

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

Ce dispositif est un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois, en fonction du profil. L'objectif est d'aider le jeune à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

Le jeune bénéficie :

- d'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable et sécurise son recrutement
- d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 €/mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.

L'Obligation de Formation 16/18 ans

L'Obligation de Formation constitue un levier essentiel pour lutter contre le décrochage scolaire et faciliter l'accès des jeunes mineurs à l'emploi et à la formation. Le dispositif s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans.

La Mission Locale, en lien avec les partenaires de la plateforme d'appui et de suivi aux décrocheurs, repère et (re)mobilise les jeunes en voie d'exclusion vers un parcours d'accompagnement visant un retour à l'école ou un accès à la qualification et à l'emploi.

L'ADIR

L'Accompagnement Dynamique pour une Insertion Réussie

est un dispositif d'accompagnement créé par la Mission Locale de Montpellier pour faciliter l'accès des jeunes ni en emploi, ni en formation (NEET) à une situation professionnelle. Ce parcours dynamique et intensif de 3 à 6 mois alterne actions collectives et individuelles.

L'objectif est de mener des actions personnalisées en mobilisant durablement les jeunes dans leur parcours.

Le Suivi délégué par France Travail

Le SDPE est un dispositif national, proposé aux jeunes dirigés vers la Mission Locale par Pôle Emploi dans le cadre de la cotraitance.

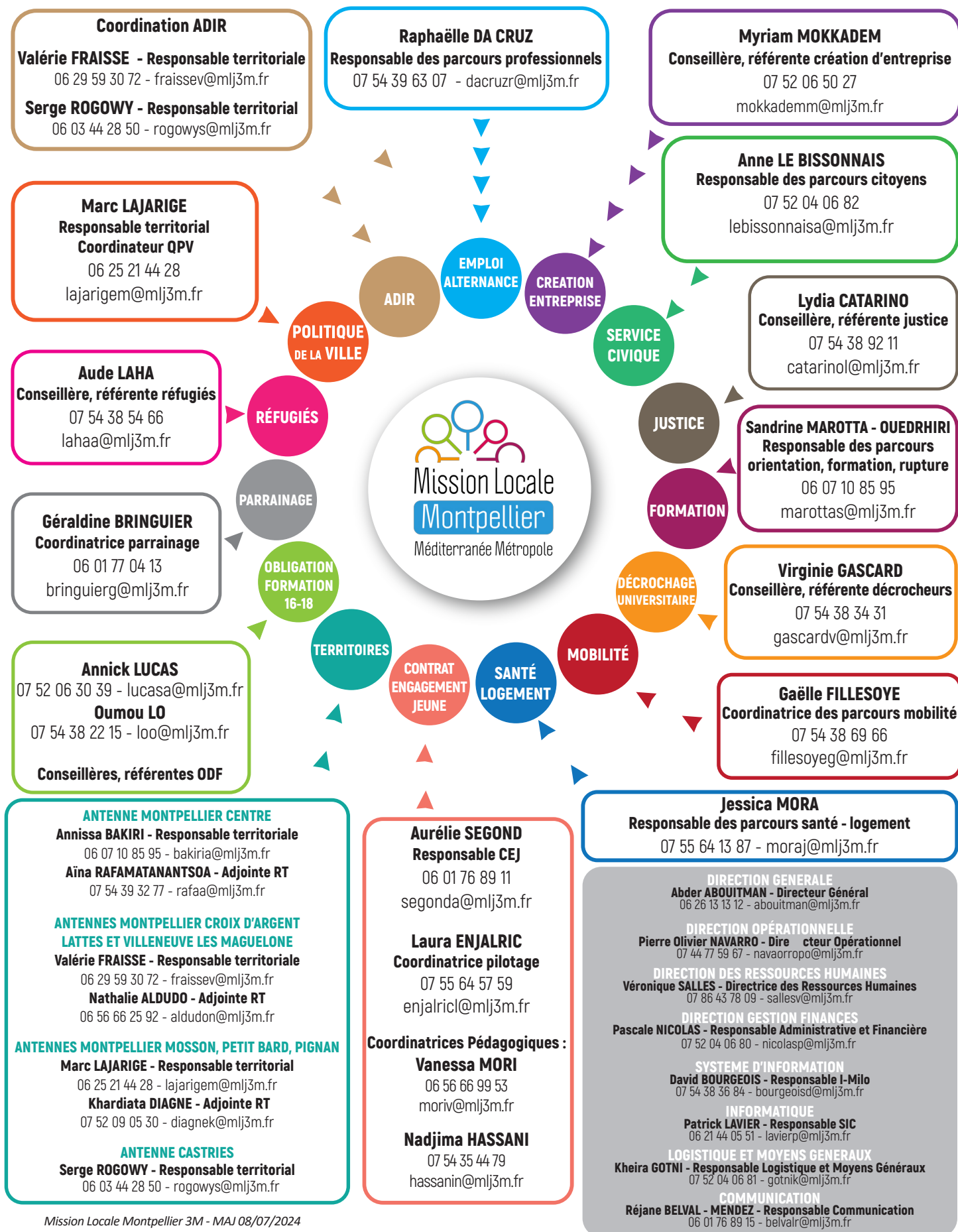
Ce dispositif concerne les jeunes de moins de 26 ans inscrits. Pôle emploi délègue donc l'accompagnement global du jeune vers l'emploi et/ou la formation à la Mission Locale.

Parrainage, tremplin vers l'emploi

Programme national de lutte contre les discriminations. Il s'adresse aux jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion dues à leur situation sociale, leur origine, leur lieu de résidence, leur faible niveau scolaire ou leur manque de réseau professionnel.

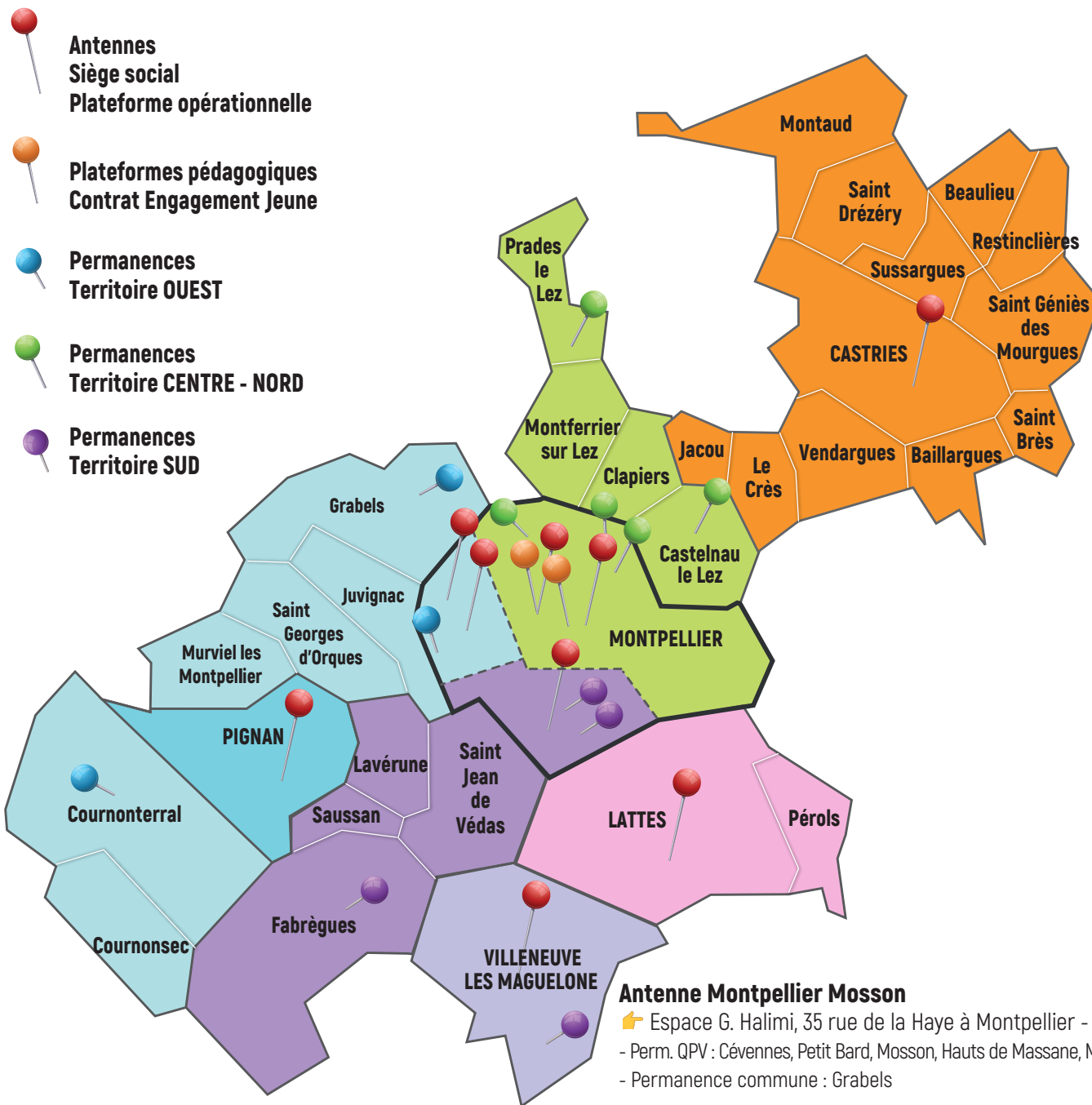
Les parrains bénévoles sont des professionnels (chefs d'entreprises, hauts fonctionnaires ou retraités) désireux de partager leur expérience et leur expertise du monde du travail.

QUI S'APPUIE SUR UNE ORGANISATION





UN TERRITOIRE DE COMPÉTENCES



- Antennes
Siège social
Plateforme opérationnelle
- Plateformes pédagogiques
Contrat Engagement Jeune
- Permanences
Territoire OUEST
- Permanences
Territoire CENTRE - NORD
- Permanences
Territoire SUD

Siège / Plateforme opérationnelle

📍 355 rue Vendémiaire à Montpellier - 04 99 52 23 33

Plateforme pédagogique CEJ - 04 67 20 33 30

- 📍 **Atalante** : 191 rue d'Athènes à Montpellier
- 📍 **Thèbes** : 68 allée des Mycènes à Montpellier
- 📍 **Croix d'Argent** : 909 avenue de Toulouse à Montpellier
- 📍 **Mosson** : 35 rue de la Haye à Montpellier

Antenne Montpellier Centre

- 📍 191 rue d'Athènes à Montpellier - 04 99 52 69 29
- Permanences QPV : Vert Bois, Aiguelongue, Pompignagne
- Permanences communes : Prades le Lez, Castelnaud le Lez
- Permanence université Paul Valéry et Campus Triolet

Antenne Castries

📍 15 avenue de la Coopérative à Castries - 04 67 70 10 25

Antenne Montpellier Mosson

- 📍 Espace G. Halimi, 35 rue de la Haye à Montpellier - 04 67 75 29 67
- Perm. QPV : Cévennes, Petit Bard, Mosson, Hauts de Massane, MPT Léo Lagrange
- Permanence commune : Grabels

Antenne Montpellier Petit Bard

📍 1041 rue Paul Rimbaud - 04 67 20 33 33

Antenne Pignan

- 📍 Allée des Acacias à Pignan - 04 67 88 73 73
- Permanence commune : Cournonterral

Antenne Montpellier Croix d'Argent

- 📍 909 avenue de Toulouse à Montpellier - 04 99 64 24 60
- Permanences QPV : Val de Croze Pas du loup, St Martin, Tournezy, Cité Gély
- Permanence commune : Fabrègues

Antenne Lattes

📍 Place des Ecoles - 04 67 99 74 85

Antenne Villeneuve les Maguelone

- 📍 49 Avenue de la Gare à VLM - 04 99 64 24 60
- Permanences Maison d'arrêt

UNE OFFRE DE SERVICES



La Mission Locale, facilite l'accès à l'autonomie de tous les jeunes de 16 à 25 ans de Montpellier Méditerranée Métropole sortis du système scolaire.

Les conseillers accompagnent les jeunes dans leur parcours en prenant en considération l'ensemble des problématiques qu'ils rencontrent, dans tous les domaines de la vie quotidienne pouvant constituer des freins à l'insertion : formation, logement, santé, culture, sport, citoyenneté... on parle d'accompagnement global.

l'accompagnement sur les territoires

- **Accompagnement individuel personnalisé**
- **Coaching action spécifique**
- **Ateliers collectifs**
(TRE, orientation, projet, code ...)
- **Réunions d'informations**
(Contrats, secteurs, actions ...)
- **Accueil partenaires pour permanences**
- **Evènementiels participatifs**

les pôles transversaux jeunes et partenaires

- **Emploi - alternance**
- **Création d'entreprise**
- **Formation**
- **Parrainage**
- **Santé - Logement - Social**
- **Engagement citoyen**
- **Mobilité**
- **Culture - Loisirs**
- **Dispositifs**

observatoire de la jeunesse

- **I-MILO, Géo Milo**
- **Diagnostics de territoires et bilans**
- **Evaluation des dispositifs**

les outils pour les jeunes

- **Ordinateurs avec Office et internet en libre accès**
- **Impressions gratuites**
- **Wifi gratuit**
- **Casque réalité virtuelle**
(découverte des métiers)
- **Tableaux interactifs**
- **Application Shaker31 (offres d'emploi)**
- **Espace co - working gratuit**
- **Affichages dynamiques**
- **Réseaux sociaux**
- **Rencontres thématiques entre jeunes**
(Service civique, culture ...)
- **Lieux d'expression artistique**
- **Web TV «Paroles de jeunes»**
- **Collectifs de jeunes**

les outils pour les partenaires et employeurs

- **Promotion des métiers et secteurs**
- **Accompagnement et organisation de recrutements** (Jobs dating, salons, prêt de salles ...)
- **Sélection-préparation des candidats**
- **Contrats aidés**
- **Réseau parrainage**
- **RSE**

UNE PROXIMITÉ

les lieux d'accueil et d'animation

- 7 antennes
(3 sur la ville de Montpellier et 4 sur les communes périphériques)
- 2 plateformes pédagogiques CEJ
- 1 plateforme d'appui transversale
- Siège social
- 5 permanences décentralisées sur les communes périphériques
- 11 permanences sur les quartiers prioritaires de Montpellier
- 2 permanences à la Maison d'arrêt
- 1 permanence Structure d'Accompagnement vers la Sortie

les rencontres et le partenariat

- Animation de 4 Commissions Insertion sur les territoires prioritaires
- Participation aux COPASS (Formation)
- Animation du réseau REPONDS (Santé)
- Participation aux comités de pilotage IAE
- Organisation, co-organisation ou participation à 33 salons et forums emploi, formation, alternance, mobilité sur le territoire de Montpellier 3M (dont le TAF)

l'implication institutionnelle

La MLJ3M est membre des Conseils d'Administration des instances nationales (UNML et ANDML) et régionales (ARML) des Missions Locales ainsi que de l'Institut Bertrand Schwartz.

UNE PLURALITÉ



De nombreux métiers sont nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

C'est cette pluralité qui permet notre souplesse d'innovation et notre capacité d'adaptation.

Ainsi les 176 professionnels de la Mission Locale des jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole sont répartis en une grande diversité de métiers comme :

- Chargés d'accueil et d'animation
- Conseillers en insertion sociale et professionnelle
- Conseillers développeurs de branches professionnelles
- Chargé de relations entreprises, emploi
- Conseillers médiateurs
- Psychologues
- Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- Médiateurs
- Chargés de projet
- Chargés de mission
- Ambassadeurs de l'engagement
- animateurs, facilitateurs
- Personnels d'encadrement
- Fonctions support
- Fonctions administratives



LES CHIFFRES CLÉS

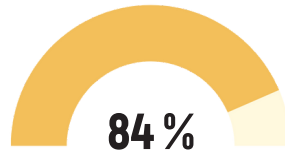
CHIFFRES NON CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

SOURCES : Bibliothèque I-Milo ARML au 31/12/2023 - Requêtes I-Milo internes - Service RH

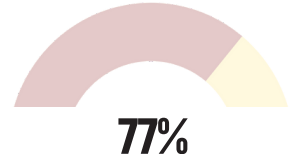
L'équipe



168 salariés
1 Mis à Disposition
8 Services Civiques



84 %
en lien direct
avec les jeunes



77%
des salariés
ont fait 1 formation

Les jeunes

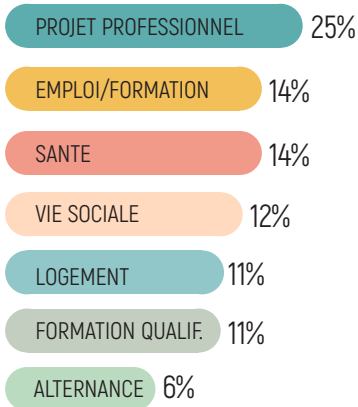


16 % < 18 ans
48 % femmes
79 % montpellierains
29 % permis B



DEMANDES

A NOTER QU'UN JEUNE PEUT FORMULER PLUSIEURS DEMANDES



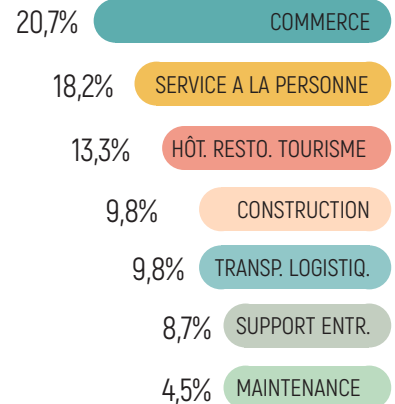
NIVEAU SCOLAIRE

60 % Diplômés CAP, BEP, BAC, Licence, Master [...]



40 % Non diplômés

SECTEURS RECHERCHÉS



Les partenaires





NOS RÉUSSITES

CHIFFRES **NON CONSOLIDÉS** AU 31/12/2023

SOURCES : Bibliothèque I-Milo ARML au 31/12/2023 - Requêtes I-Milo internes

5 901 jeunes accompagnés par la Mission Locale sont entrés **en situation**

EMPLOI - FORMATION - ALTERNANCE - SERVICE CIVIQUE - CRÉATION D'ENTREPRISE



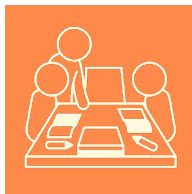
3 226 JEUNES EN EMPLOI

- Dont 684 jeunes résidant en QPV*
- Dont 873 jeunes en CDI



956 JEUNES EN ALTERNANCE

- Dont 196 jeunes résidant en QPV*
- Dont 90% contrats d'Apprentissage



1 292 JEUNES EN FORMATION

- Dont 304 jeunes résidant en QPV*
- Dont 198 jeunes en Ecole de la seconde chance



324 JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

- Dont 66 jeunes résidant en QPV*
- Dont 11 jeunes reconnus travailleurs handicapés



103 JEUNES ONT CRÉÉ LEUR ENTREPRISE

- Dont 22 jeunes résidant en QPV*



766 JEUNES ONT EFFECTUÉ UNE IMMERSION EN ENTREPRISE

- Dont 169 jeunes résidant en QPV*

*QPV = Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville



5 orientations stratégiques

1- LA VISIBILITÉ

Améliorer la visibilité de la Mission Locale au niveau local, régional et national pour faire reconnaître son expertise (crédibilité) sa capacité d'ingénierie et d'innovation et ainsi renforcer sa notoriété et son image.

2- LE PARTENARIAT

«Partenaire incontournable»

Renforcer la légitimité de la Mission Locale dans le soutien, la valorisation, le développement et l'animation de l'action partenariale mise en oeuvre sur le territoire métropolitain au bénéfice des jeunes comme des entreprises et ainsi positionner la structure comme «ensemblier de partenaires» et concourir à la dynamique de développement économique et sociétal de Montpellier 3M.

3- L'OFFRE DE SERVICES

«Capter TOUS les jeunes du territoire métropolitain»
Repenser l'accessibilité de la Mission Locale en proposant des portes d'entrées / accueil multiples et nouvelles (culture, sport, rencontres conviviales ou virtuelles) non ciblées emploi ou formation. Et ainsi étoffer l'offre de services de la Mission Locale pour que chaque jeune voit en la structure une opportunité personnelle adaptée à ses centres d'intérêts et adhère volontairement à l'accompagnement.

4- LES PARCOURS

La visibilité, le partenariat et l'offre de services (3 premiers axes stratégiques) se doivent d'être au service de la consolidation et de l'enrichissement des parcours des jeunes. La Mission Locale ne peut demander aux jeunes le respect de l'engagement dans un accompagnement que si elle s'engage à les accompagner dans leur pluralité et en concevant des outils et modalités adaptés aux évolutions sociétales et aux attentes des jeunes.

5- L'ORGANISATION

Revisiter notre organisation l'adapter aux évolutions sociétales et l'inscrire dans la dynamique territoriale.



MÉTHODOLOGIE

Le projet de structure est une démarche collective s'appuyant sur une approche «Agile» qui permet l'échange, la collaboration et la réactivité attendus. Le Comité de direction élargi à l'encadrement intermédiaire, le Conseil d'Administration et l'ensemble de l'équipe sont porteurs de la démarche.



Déclinaison opérationnelle

Les actions sont proposées dans le cadre de la déclinaison opérationnelle des axes stratégiques définis dans le projet de structure. Elles sont engagées afin de permettre à la Mission Locale de répondre à sa mission de service public auprès des jeunes et des entreprises du territoire de Montpellier Méditerranée Métropole.

1- LA VISIBILITÉ

REPENSER LA POLITIQUE DE COMMUNICATION

OBJECTIFS

- Gagner en visibilité et en notoriété
- Améliorer l'image

PLAN D'ACTIONS

- Définir la cible de chaque communication et adapter le discours.
- Être présent sur les réseaux où sont les jeunes (Tik Tok ...)
- Intégrer la plateforme Twitch LAB' ON-ID

REVISITER L'ACCUEIL AU SENS LARGE

OBJECTIF

- Améliorer l'image et la notoriété

PLAN D'ACTIONS

- Repenser l'accueil des jeunes avec des modalités et environnements différents.
- Aménager des espaces plus accueillants et confortables
- Adopter nos postures d'accueil à l'évolution du public
- Diversifier les points de contact avec la Mission Locales pour les adapter aux nouveaux canaux de communication des jeunes
- Mettre en oeuvre un gaming house de l'insertion

AMELIORER NOTRE EXPERTISE, NOTRE CAPACITE D'INGENIERIE ET D'INNOVATION

OBJECTIFS

- Asseoir notre crédibilité
- Devenir structure ressource sur l'observatoire de la jeunesse de Montpellier 3M

PLAN D'ACTIONS

- Mener des recherches - actions auprès des jeunes notamment sur l'évaluation des dispositifs
- Recueillir la parole des jeunes et la valoriser
- Initier et piloter de nouveaux projets

REPENSER L'IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

OBJECTIFS

- Accessibilité la plus adaptée aux besoins sur le territoire et au plus près des jeunes
- S'adapter aux besoins et attentes des jeunes d'aujourd'hui

PLAN D'ACTIONS

- Implanter une antenne dans le quartier politique de la ville «Le Petit Bard» à Montpellier.
- Nouvelles permanences dans d'autres communes de Montpellier Méditerranée Métropole : Castelnau-le-lez, Saint-Jean-de-Védas
- Reconsidérer les modalités et les partenariats des antennes de Lattes, Pignan et Villeneuve-lès-Maguelone ainsi que sur les permanences de Cournonterral et de Pérols

2- LE PARTENARIAT

RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS EMPLOI DU TERRITOIRE

(Pôle Attractivité Développement Économique et Emploi de Montpellier Méditerranée Métropole, DDETS, DREETS, PÔLE EMPLOI, CAP EMPLOI, Chambres consulaires, OPCO)

OBJECTIFS

- Ancrer la MLJ3M dans le développement économique du territoire de Montpellier 3M
- Développer un partenariat privilégié avec le Pôle attractivité développement économique et emploi de Montpellier Méditerranée Métropole
- Inciter au recrutement de jeunes dans le cadre des chantiers sur la Métropole et dans le cadre des clauses sociales

PLAN D' ACTIONS

- Faire connaître les métiers innovants, du numérique, du cinéma, des jeux vidéo
- Accompagner les jeunes dans la création d'entreprise
- Co-construire des événements « mise à l'emploi » (forums, job dating, rencontres, salons, ...)
- Favoriser le recrutement de jeunes grâce à la clause sociale d'insertion dans les marchés publics de travaux de la Ligne 5 du tramway
- Développer notre partenariat Entreprise et le rendre partie prenante de la Mission Locale, en s'appuyant sur le réseau du PODEM ou en créant un club d'entreprises qui s'engage pour l'emploi des jeunes

DÉVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS « JEUNESSE »

OBJECTIFS

- Travailler en cohérence avec le Service Jeunesse de la Ville de Montpellier
- Créer du lien avec l'ensemble du tissu partenarial du territoire et se positionner comme ensemblier de partenaires

PLAN D' ACTIONS

- Créer et dynamiser les liens avec le service Jeunesse de Montpellier
- En lien avec le Service Jeunesse, développer le portage des volontaires en Service Civique engagés par la Métropole Montpellier 3M dans le cadre de l'intermédiation
- Construire et animer des réseaux de partenaires par thématique (santé, culture ...) et mettre en place des actions communes (service civique, culture, citoyenneté, mobilité, mobilité internationale ...)

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

PLAN D' ACTIONS

- Participer activement au volet Emploi des travaux de l'ANRU
- Créer une réelle dynamique entre la Mission Locale et le service du développement économique de la Métropole
- Identifier les secteurs de métiers en tension et proposer des actions « opportunités / réponses ».
- Intégrer les démarches RSE des entreprises avec la mise en place de la charte « Je m'engage pour la jeunesse du territoire » et l'intégration de la structure à la plateforme Impact de Montpellier 3M

3- L'OFFRE DE SERVICES

VALORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN

OBJECTIFS

- Valoriser la plateforme Service Civique
- Faciliter l'accès au Service Civique
- Permettre l'accueil d'un jeune par une structure non agréée
- Faciliter l'accueil de Services Civiques pour les associations de quartier et les collectivités territoriales

PLAN D'ACTIONS

- Développer la plateforme Service Civique»
- Développer les contrats d'engagement en intermédiation avec des structures partenaires
- Consolider la dynamique du collectif de jeunes

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

OBJECTIFS

- Accompagner les jeunes dans un projet de mobilité
- Favoriser les échanges internationaux

PLAN D'ACTIONS

- Signer une convention avec la Maison des relations internationales de Montpellier
- Diversifier l'offre de destinations en proposant de nouvelles villes au Portugal, en Italie, en Espagne, et dans un pays d'Europe du nord
- Organiser des chantiers solitaires internationaux
- Relancer les Services Civiques internationaux avec France Volontaire ainsi que les échanges de services civiques dans le cadre de jumelage

DÉVELOPPER DES ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

OBJECTIFS

- Faciliter l'accès à l'offre culturelle et sportive du territoire
- Faciliter les échanges et interactions entre jeunes et lutter contre l'isolement

PLAN D'ACTIONS

- Mener des actions culturelles co-construites avec les jeunes
- Organiser des actions de découverte ludiques des lieux de culture



POSITIONNER LA MISSION LOCALE COMME UN LIEU D'EXPRESSION

OBJECTIFS

- Ouvrir les sites à l'expression artistique
- Valoriser les capacités des jeunes
- Susciter les échanges et interactions entre jeunes
- Être identifié comme un lieu d'épanouissement et d'expression

PLAN D'ACTIONS

- Permettre et faciliter les créations artistiques et les expositions
- Développer les collectifs d'artistes
- Consolider l'atelier artistique hebdomadaire au sein de la plateforme CEJ

4- LES PARCOURS

RENFORCER LA GESTION DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT PAR ETAPE

OBJECTIFS

- S'appuyer sur les partenaires externes et sur l'expertise interne pour concevoir une stratégie de réponse par étape
- Sortir de la relation académique jeune/ conseiller pour co- construire avec le jeune un parcours d'accompagnement innovant et multi intervenants

PLAN D'ACTIONS

- Développer les permanences de partenaires au sein de la Mission Locale
- Améliorer la connaissance du maillage



ENRICHIR LES PARCOURS

OBJECTIFS

- Questionner systématiquement la diversité de l'offre de services pour chaque étape du parcours
- Maintenir la motivation des jeunes sur la durée

PLAN D'ACTIONS

- Analyser l'offre de services existante
- Etoffer l'offre de services
- Initier et développer de nouvelles expérimentations en lien avec les partenaires du territoire et les

5- L'ORGANISATION

REVISITER L'ORGANISATION

OBJECTIFS

Élaborer une nouvelle organisation et repenser le pilotage de la structure afin de mobiliser tous les acteurs et optimiser les moyens pour :

- Créer les conditions favorables à l'innovation sociale
- Mutualiser les compétences
- Favoriser les synergies entre tous les acteurs (équipes, financeurs, partenaires, ...)

PLAN D'ACTIONS

- Réaliser un audit organisationnel complet
- Accompagner le changement organisationnel
- Organiser des séances d'analyse de pratiques pour soutenir la complexité du métier de conseiller et le besoin de distanciation
- Renforcer l'encadrement des équipes
- Maintenir une professionnalisation constante des équipes :
 - Renforcer les liens inter-équipes : séminaires, projets inter et intra-sites
 - Proposer des formations internes et externes dans le cadre d'un plan d'action évolutif
 - Mettre en place des temps d'échanges entre Missions Locales au niveau départemental, régional, voire national



Projet de structure [Version du 08/07/2024]

Directeur de publication : Abder ABOUITMAN - Directeur Général MLJ3M

Conception : Réjane BELVAL - MENDEZ - Responsable communication MLJ3M

Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole

Siège social - 355 rue Vendémiaire - 34000 Montpellier - 04 99 52 23 33